

Pénurie de main-d'œuvre : la seule maison de transition de la Gaspésie devra fermer ses portes

Maria, le 15 février 2023 — Faute de personnel, la seule maison de transition de la Gaspésie devra fermer ses portes le 31 mars prochain. L'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) joint sa voix à celle du Centre résidentiel communautaire (CRC) L'Arc-en-Soi, situé à Maria, pour exprimer son inquiétude quant aux enjeux criants de main-d'œuvre qui amputent les communautés d'un filet social d'une grande importance, et ce, partout au Québec.

« La Gaspésie n'a pas les moyens de perdre une ressource comme l'Arc-en-Soi à Maria. Les personnes contrevenantes qui désirent se reprendre en main devront s'éloigner de leur famille et de leur milieu, et déménager à Rivière-du-Loup, Québec ou en Beauce. Leur démarche de réhabilitation pourra en être grandement affectée, et ils devront recommencer tout le processus de recherche d'emploi lorsque viendra le temps de retourner chez eux », affirme la directrice générale de l'organisme, Lorraine Michaud.

Le centre résidentiel communautaire de Maria travaille depuis près de 15 ans avec les services correctionnels québécois et canadiens en offrant des services de réhabilitation sociale et un programme en toxicomanie. Fermé temporairement depuis un an par manque de main-d'œuvre, il ne parvient toujours pas à recruter le personnel nécessaire, et ce, malgré les nombreuses tentatives de recrutement et le soutien d'une firme spécialisée en ressources humaines. Le manque de logement et les conditions d'emploi font partie du problème.

« Nos membres sonnent l'alarme : la pénurie de personnel spécialisé et les conditions de travail non compétitives par rapport au système public menacent la pérennité du réseau communautaire. Pourtant, ces maisons de transition permettent aux personnes judiciairisées de s'investir dans un véritable processus de réintégration sociale, avec le soutien d'équipes de professionnels », déclare David Henry, directeur général de l'ASRSQ, dont les membres assurent des services d'encadrement, de surveillance et d'accompagnement auprès de plus de 35 000 personnes contrevenantes adultes au Québec par année.

Le soutien des organismes communautaires a un impact majeur sur la capacité de ces individus à (re)devenir des citoyens actifs, qui contribuent à la collectivité. En fait, au sortir d'un établissement de détention, ces personnes peuvent se retrouver déconnectées du monde, et en rattrapage à grande vitesse, autant dans leurs comportements que dans les compétences à acquérir pour exercer un métier.

Les maisons de transition, un outil indispensable à la société québécoise

La réhabilitation est l'une des seules façons d'offrir aux personnes judiciairisées un tampon entre le milieu carcéral et le retour à la vie normale. Des organismes comme les maisons de transition leur offrent des services d'accompagnement et d'encadrement communautaires professionnels et adaptés.

Et pour la société, il est beaucoup moins coûteux d'assurer l'encadrement d'un individu dans la collectivité qu'en incarcération. En détention fédérale, cela coûte à l'État 120 589 \$/année mais seulement 32 037\$ par année en communauté. De plus, 70 % des résident(e)s de ces centres se trouvent un emploi pendant leur séjour et contribuent à nouveau à l'économie du pays.

Mais, comme pour l'ensemble du milieu communautaire, la pénurie de personnel affecte gravement la pérennité des organismes en réintégration et leur capacité à maintenir une offre de service en adéquation aux besoins de la population desservie.

Par exemple, selon un sondage mené par l'ASRSQ auprès de ses CRC membres à l'automne dernier, 89 % des employé(e)s des maisons de transition quittent pour des raisons salariales, et plus de la moitié du personnel (54 %) a changé au cours des deux dernières années. Notons qu'il y a un écart salarial de 29 % avec le système public pour des postes qui exigent les mêmes qualifications académiques. Pour plus de la moitié (56 %), il est impossible d'offrir, aux postes cliniques indispensables (conseil, coordination, animation), un salaire compétitif avec le marché du travail actuel de la fonction publique.

« Le gouvernement a marqué des pas dans la bonne direction dans les derniers mois en offrant son soutien au milieu communautaire. Mais un appui structurant, fondé sur une vision à long terme, permettrait de reconnaître à sa juste mesure l'importance de ce soutien dans notre filet social » de conclure, M. Henry.

À propos de l'ASRSQ

L'ASRSQ regroupe plus de 70 organismes communautaires à but non lucratif œuvrant auprès de personnes ayant des démêlés avec la justice. Parmi ces organismes travaillant à la promotion de la prévention du crime par le développement social, on retrouve des maisons de transition, des services d'employabilité, des organismes de suivi et d'accompagnement, des services spécialisés en délinquance sexuelle, en santé mentale et en toxicomanie, des programmes de travaux compensatoires, etc. L'ASRSQ supporte et encourage la participation des citoyens dans la prise en charge des problèmes reliés à la justice. www.asrsq.ca

À propos de L'Arc-en-Soi

Le Centre résidentiel communautaire Arc-en-Soi c'est deux maisons de transition situées à Rivière-du-Loup au Bas-Saint-Laurent et à Maria en Gaspésie. Il accueille les personnes contrevenantes majoritairement de ces deux régions afin de favoriser progressivement leur réinsertion et leur réhabilitation sociales ainsi que leur intégration communautaire, en tenant compte des particularités de chacun. Il offre un milieu de vie chaleureux et stimulant, un encadrement professionnel et thérapeutique, ainsi que des services adaptés aux besoins des personnes judiciairisées. www.arcensoi.ca